

AIN

Évaluations 2020 des lycées : l'impact de la crise sanitaire

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) sont publiés ce mercredi 17 mars par le rectorat. Ils ont pour objectif de faire part des résultats des établissements et de leur capacité à accompagner les élèves au bac, en 2020. Une année particulière à cause de l'épidémie de Covid-19.

Chaque année, les lycées sont évalués selon des critères liés, notamment, au taux de réussite au bac et au nombre d'élèves qui vont jusqu'à cet examen dans le même établissement. Le rectorat publie les résultats pour les lycées du département, généraux et technologiques (LGT) ou professionnels (LP), publics ou privés.

La crise sanitaire a chamboulé le fonctionnement des apprentissages, et les modalités d'obtention du bac, avec la prise en compte du contrôle continu. Le taux de réussite a été plus important que les années précédentes. Que peut-on dire alors de ces indicateurs de valeur ajoutée ? L'épidémie a-t-elle eu des conséquences sur les résultats de 2020 ? C'est ce que l'on tente de vous expliquer.

■ Des indicateurs complémentaires

Trois indicateurs servent à mesurer les résultats

Palmarès des lycées de l'Ain en 2020															
Lycées généraux et technologiques					Lycées professionnels										
		Effectifs présentés au bac*	Taux de réussite brut (%)	Valeur ajoutée du taux de réussite	Mentions (%)	Taux d'accès brut 1 ^{er} au bac			Effectifs présentés au bac*	Taux de réussite brut (%)	Valeur ajoutée du taux de réussite	Mentions (%)	Taux d'accès brut 2 ^e au bac		
Lycées publics															
LGT = Lycée général et technologique (Toutes séries)															
1	Lycée La Côtière	La Boisse	395	98	-1	67	98	1	Lycée Xavier-Bichat (Prof.)	Nantua	28	96	-2	82	97
2	Lycée Xavier-Bichat (Gt)	Nantua	152	98	-1	63	97	2	Lycée Arbez-Carme (Prof.)	Bellignat	79	96	4	62	89
3	Lycée International (Gt)	Ferney-Voltaire	599	97	-2	73	96	3	Lycée International	Ferney-Voltaire	46	93	-3	74	83
4	Lycée Lalande	Bourg-en-Bresse	317	97	-2	70	95	4	Lycée Georges-Charpak	Châtillon-sur-Chalaronne	46	93	-1	70	70
5	Lycée Arbez-Carme (Gt)	Bellignat	198	97	-2	57	94	5	Lycée Paul-Painlevé (Prof.)	Oyonnax	51	92	2	49	87
6	Lycée Plaine de l'Ain	Ambérieu-en-B.	527	97	-2	67	93	6	Lycée Marcelle-Pardé	Bourg-en-Bresse	129	91	-4	69	86
7	Lycée Val de Saône	Trévoux	415	97	-2	57	93	7	Lycée Saint-Exupéry (Prof.)	Vaisehône	77	90	0	51	73
8	Lycée du Bugey	Bellefleur	219	96	-1	61	95	8	Lycée Alexandre-Bérard	Ambérieu-en-Bugey	123	89	-3	57	84
9	Lycée Carriat (Gt)	Bourg-en-Bresse	469	96	-2	57	94	9	Lycée Carriat (Prof.)	Bourg-en-Bresse	81	85	-7	51	76
10	Lycée Edgar-Quinet	Bourg-en-Bresse	464	96	-2	55	93	10	Lycée Gabriel-Voisin	Bourg-en-Bresse	121	83	-7	55	64
11	Lycée Paul-Painlevé (Gt)	Oyonnax	207	94	-3	49	94		Lycée du Bugey	Bellefleur	41	70	-13	51	77
12	Lycée Saint-Exupéry (Gt)	Vaisehône	180	94	-4	58	92	Lycées privés							
LP = Lycée Professionnel (Prof.) = sections professionnelles du lycée															
1	Ensemble scolaire Lamartine	Bellefleur	75	100	1	79	97	1	Lycée Saint-Joseph	Bourg-en-Bresse	126	99	3	81	84
2	Lycée Saint-Joseph	Minibel	48	100	1	83	89	2	Lycée Jeanne-d'Arc (Prof.)	Cessy	52	98	3	62	85
3	Lycée Jeanne-d'Arc	Cessy	95	100	0	81	92	3	Lycée Saint-Joseph	Minibel	42	98	1	79	84
4	Lycée Saint-Pierre	Bourg-en-Bresse	172	99	0	74	91	Infographie : P. Villard							

d'un lycée : le taux de réussite au bac, c'est-à-dire la proportion de bacheliers parmi les élèves qui ont passé l'examen, le taux d'accès au bac, soit le nombre d'élèves diplômés en étant resté dans le même établissement, et le taux de mentions, proportion de bacheliers ayant obtenu une mention.

■ Des taux de réussite élevés

Si l'on compare avec les années précédentes, les taux de réussite 2020 des lycées sont assez élevés. Dans les LGT de l'Ain, dans le public, le plus bas est de 94 % alors qu'il

pouvait être de moins de 80 % les années précédentes. Dans le privé, certains établissements voient même leur taux de réussite être de 100 %.

Dans les LP aindinois, la différence avec 2019 est moins flagrante.

■ Le taux d'accès au bac scruté

Ce chiffre correspond au nombre d'élèves qui ont passé le bac sans changer d'établissement depuis la seconde. Il est d'autant plus important en 2020, année où la scolarité des lycéens a été bouleversée par la crise sanitaire et où certains ont décroché. Cet

indicateur permet d'évaluer la capacité de l'équipe pédagogique à accompagner les élèves jusqu'à l'examen, « quels que soient leur profil et le nombre d'années nécessaires pour qu'ils y parviennent », précise le rectorat.

■ Et dans l'Ain ?

Du côté des douze lycées généraux et technologiques (LGT) publics, les résultats sont un peu différents de ceux de l'année précédente. Celui de la Côtière à La Boisse est le plus performant au regard des indicateurs. Difficile de savoir si la crise sanitaire et l'enseignement à distance

ont eu un impact plus négatif sur certains établissements sur certains établissements que sur d'autres mais le classement est chamboulé par rapport à celui de 2019.

C'est moins vrai pour les quatre LGT privés. Pour les onze lycées professionnels, là aussi, les résultats ne sont pas conformes à ceux de l'année d'avant pour les établissements publics. Le lycée professionnel Xavier-Bichat de Nantua arrive en tête, au coude à coude avec celui de Bellignat.

Le classement 2020 est en revanche identique pour les trois LP privés.

Mathilde VILLEMONT

RÉACTION

« Le travail des élèves et des enseignants »

Joël Gleyze, proviseur du lycée de la Côtière à La Boisse

« Je suis arrivé au lycée de la Côtière en septembre 2020 mais, ce que je peux dire, c'est que ce résultat est le fruit du travail des élèves et des enseignants. »

« Le taux de réussite est évidemment important mais il est à relativiser, notamment dans un contexte particulier. Le taux d'accès au bac, de la seconde à la terminale, doit être

pris en compte. L'année dernière, chaque établissement a organisé comme il a pu le travail en distanciel. Mais nous avions aussi des consignes de l'administration. Les élèves de terminale ont mieux fonctionné et travaillé à distance que les secondes, par exemple. »

« On peut dire aussi que dans ce lycée, le climat est globalement serein et que certaines choses qui ont été mises en place semblent être efficaces, comme l'aide aux élèves à aménagements particuliers et un système de tutorat. »



Joël Gleyze est proviseur du lycée de la Côtière depuis septembre. Photo Progrès/Frédérique GUILLET

REPÈRES

■ Les critères des indicateurs

Les indicateurs de valeur ajoutée tiennent compte de plusieurs éléments importants : l'offre de formation des lycées, les caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire. Ils donnent également une idée de ce que le ministère de l'Éducation nationale appelle « le caractère plus ou moins sélectif des établissements ».

■ Les conditions

Les indicateurs de résultats concernent l'ensemble des lycées publics et privés sous contrat, pour les séries générales et technologiques et pour les séries professionnelles. Leur calcul est systématique à partir du moment où le nombre d'élèves présents au baccalauréat est supérieur ou égal à vingt élèves pour un lycée général et technologique, ou que le nombre d'élèves présents au baccalauréat est supérieur ou égal à dix pour un lycée professionnel. Aucun indicateur n'est diffusé si un lycée offre un cycle de formation incomplet, car les taux d'accès au baccalauréat ne peuvent être calculés.